

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

Société d'Etat

LE DIRECTEUR GENERAL

San Pedro, le

06 JUIN 2016

NOTE D'INFORMATION
N° 1870 / 2016 / DG / DJCA

FOR GRH 064
Indice 03

Objet : Avis d'appel à la concurrence

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté n° 112 MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées, le Directeur Général porte à la connaissance du public, que par insertion dans le **Bulletin Officiel des Marchés Publics de Côte d'Ivoire N°1358 du 31 mai 2016**, le Port Autonome de San Pedro (PASP) a procédé au lancement de **deux (02) avis d'appel à la concurrence** relatifs aux prestations spécifiées dans le tableau ci-dessous :

N° Avis	Type de marché	Lot	Objet du marché	Dates et heures limites de remise des plis
N° P 20 / 2016	Travaux	Unique	Travaux de rénovation de 251 ml de la clôture du port de Commerce de San Pedro (Phase 2)	15 juin 2016 à 9h 00 min
N° P 21 / 2016	Fournitures	Unique	Fourniture de Mobilier de bureau au Port Autonome De San Pedro	15 juin 2016 à 9h 00 min

Les **Dossiers de Consultation (DC)** peuvent être consultés ou retirés, contre paiement, à la **Représentation Permanente du PASP sise à Abidjan** ou à la **Direction Générale du PASP sise à San Pedro, zone Portuaire**.

Pour toute information complémentaire et pour la consultation des Avis d'appel à la concurrence susmentionnés, veuillez accéder au site internet du Port Autonome de San Pedro : www.sanpedro-portci.com ou contacter : le **Département des Acquisitions du PASP** - Tél. : 34 71 72 00/07 - Poste 225 Cell : 49 29 87 76 / 46 01 58 58, Fax : 34 71 72 15. Email : lcamara@pasp.ci

P.J : 02 Avis d'appel à la concurrence

Tableaux d'Affichages

- DG, Bat. Acconiers, Capitainerie 3
- Terre-pleins, Port de Pêche 2
- SEMPA, RPASP 2
- Archives/chrono 2



Hilaire M. LAMIZANA



N° OP 20 / 2016

PRESTATIONS RELATIVES À AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE 251 ML DE LA CLÔTURE DU PORT DE COMMERCE DE SAN PEDRO (PHASE 2)

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent avis est lancé par le Port Autonome de San Pedro.

ARTICLE 2 : OBJET

Le projet a pour objet les prestations relatives à aux travaux de rénovation de 251 ml de la clôture du port de Commerce de San Pedro (phase 2).

ARTICLE 3 : NATURE DU MARCHÉ / ALLOTISSEMENT

Le marché sera passé sur prix global et forfaitaire en lot unique .

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le projet est financé par le budget de l'Etat 2016 sur la ligne n° 2324.

ARTICLE 5 : CONDITION DE PARTICIPATION

Peut participer à la concurrence toute personne physique ou morale établies en Côte d'Ivoire pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et réglementations ivoiriennes.

ARTICLE 6 : RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier physique de consultation pourra être consulté gratuitement ou retiré contre un paiement de vingt mille (20.000) F CFA dès diffusion de cet avis à l'adresse suivante :

Direction Générale du Port Autonome de San Pedro
sise à San Pedro .

Direction juridique, de la Coopération et des Acquisition
Département des Acquisitions
Services Marchés

Auprès de Monsieur Camara Kinanglan Léandre
2^{ème} étage de l'immeuble de la Direction Générale
B.P. 339/340 San Pedro

Tél. : 34 71 72 07 - Poste 225
Cel. : 49 29 87 76 / 46 01 58 58
Fax. : 34 71 72 15

ARTICLE 7 : DEPÔT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 juin 2016 à 09 heures, délai de rigueur, à l'adresse ci-après : la salle de conférences de la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants de candidats présents.

ARTICLE 8 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date fixée à l'article 7 ci-dessus.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée en une étape, en séance publique par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) le 15 juin 2016 à 09 Heures 30 mn à l'adresse suivante : la salle de conférences de la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro .

ARTICLE 10 : AFFICHAGE ET PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel à concurrence seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) de Côte d'Ivoire et affichés à l'adresse indiquée à l'article 6.

ARTICLE 11 : LA LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

La présente consultation est soumise aux dispositions de l'arrêté n° 112/MPMBPE/DGDF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.



N° OP 21 / 2016

PRESTATIONS RELATIVES À LA FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU AU PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent avis est lancé par le Port Autonome de San Pedro.

ARTICLE 2 : OBJET

Le projet a pour objet les prestations relatives à la fourniture de Mobilier de bureau au Port Autonome de San Pedro.

ARTICLE 3 : NATURE DU MARCHÉ / ALLOTISSEMENT

Le marché sera passé sur prix unitaire en lot unique.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le projet est financé par le budget de l'Etat 2016 sur la ligne n° 2444.

ARTICLE 5 : CONDITION DE PARTICIPATION

Peut participer à la concurrence toute personne physique ou morale établies en Côte d'Ivoire pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et réglementations ivoiriennes.

ARTICLE 6 : RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier physique de consultation pourra être consulté gratuitement ou retiré contre un paiement de vingt mille (20.000) F CFA dès diffusion de cet avis à l'adresse suivante :

Direction Générale du Port Autonome de San Pedro
sise à San Pedro

Direction juridique, de la Coopération et des Acquisition
Département des Acquisitions
Services Marchés

Auprès de Monsieur Camara Kinanglan Léandre
2^{ème} étage de l'immeuble de la Direction Générale
B.P. 339/340 San Pedro

Tél. : 34 71 72 07 - Poste 225
Cel. : 49 29 87 76 / 46 01 58 58
Fax. : 34 71 72 15

ARTICLE 7 : DEPÔT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 juin 2016 à 09 heures, délai de rigueur, à l'adresse ci-après : la salle de conférences de la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants de candidats présents.

ARTICLE 8 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date fixée à l'article 7 ci-dessus.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée en une étape, en séance publique par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) le 15 juin 2016 à 09 Heures 30 mn à l'adresse suivante : la salle de conférences de la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro .

ARTICLE 10 : AFFICHAGE ET PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel à concurrence seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) de Côte d'Ivoire et affichés à l'adresse indiquée à l'article 6.

ARTICLE 11 : LA LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

La présente consultation est soumise aux dispositions de l'arrêté n° 112/MPMBPE/DGDF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.